Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 37 (2010)

Heft: 3

Rubrik: Nouvelles du Palais fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Séisme en Haïti – Assistance aux Suisses et aux Suissesses

1. Intervention réussie pour les Suissesses et les Suisses en Haïti

Le séisme qui a frappé Haïti le 12 janvier 2010 a provoqué des destructions massives de bâtiments et d'infrastructures, a coûté la vie, selon les données haïtiennes, à plus de 250 000 personnes et a fait des milliers de sans abris. Avant le séisme, 130 Suissesses et Suisses étaient immatriculés auprès de l'ambassade à Port-au-Prince. En tout, un peu plus de 200 de nos concitoyennes et concitoyens séjournaient à Haïti au moment du tremblement de terre (touristes, non immatriculés, voyageurs d'affaires). Parmi eux, 199 ont pu être contactés. Quatre personnes ont été identifiées comme blessées. À l'heure actuelle, une personne reste portée disparue, malgré des recherches intensives et des efforts continus.

Immédiatement après l'annonce du séisme, le Centre de gestion de crises de la Division politique VI du DFAE, en parallèle à l'aide humanitaire de la DDC et en étroite collaboration avec elle, a mis sur pied une cellule de crise disponible 24 heures sur 24. Peu de temps après, celle-ci a été renforcée par les autres services concernés du DFAE, du DFJP et du DDPS. La cellule de crise avait pour mission



Les collaborateurs de la hotline du DFAE donnent des renseignements.



Malgré des difficultés considérables, le DFAE a pu venir en aide aux Suissesses et

- d'entamer la recherche et l'identification des citoyennes et citoyens suisses.
- d'organiser sur place l'assistance pour les Suissesses et les Suisses dans le besoin (en collaboration avec le service spécialisé Aide sociale aux Suisses de l'étranger de l'Office fédéral de la justice),
- d'organiser le rapatriement, par tous les moyens possibles, des personnes désireuses de quitter le territoire. La Section de la protection consulaire (SPC) de la Division politique VI a coordonné, en collaboration avec les représentations sur place, le retour individuel des citoyennes et citoyens suisses et organisé l'approvisionnement médical des blessés et ensuite leur rapatriement en Suisse.

Mémento de la prévention de crise:

ICCE -

- I mmatriculer et informer
- C ommuniquer coordonnées
- C onstituer des réserves
- E tre actif
- Immatriculez-vous, dès votre arrivée dans le pays d'accueil, auprès de la représentation suisse compétente (www.eda.admin.ch/eda/fr/home/reps.html)
- Informez la représentation suisse en cas de changement de résidence, agrandissement de la famille, décès, modification de votre état civil et modifications de vos coordonnées (téléphone, e-mail, adresse privée et professionnelle). Si vous êtes de passage, informez la représentation de votre lieu de séjour ou de votre itinéraire et communiquez les modalités pour vous joindre.
- Indiquez à la représentation suisse des les **coordonnées** les plus détaillées possible des personnes de contact, de vos parents et amis les plus proches dans le pays d'accueil et en Suisse. Répondez toujours aux demandes de la représentation et, dans vo-



Suisses en difficultés en Haïti.

Pour renforcer les ambassades à Port-au-Prince et Saint-Domingue dans leurs tâches, Centre de gestion de crises du DFAE y a envoyé en tout huit membres du pool d'intervention de crise (PIC); les deux premiers membres du PIC sont arrivés quelques heures seulement après le tremblement de terre dans une région instable difficilement accessible. Le Le Centre de gestion de crises a immédiatement installé à la centrale le numéro de la hotline qui prenait, 24 heures sur 24, les appels de parents inquiets, enregistrait les avis de recherche et les «feed back» correspondants, les comparait et les transmettait en permanence pour traitement à notre représentation à Port-au-Prince.

tre intérêt, complétez les formulaires à ce sujet de la façon la plus détaillée possible.

- Ayez toujours à disposition dans un endroit sûr à la maison une petite **réserve** d'argent liquide. Aménagez une réserve d'eau potable et de nourriture, le cas échéant également une réserve de carburant, qui suffit pour les premiers jours de crise. Préparez un kit d'urgence, qui contient une radio, des piles, une lampe de poche, des vêtements de rechange, des articles d'hygiène, du matériel de premier secours et vos documents de voyage (passeport). Souscrivez absolument une assurance maladie et accident, qui couvre les coûts de santé en cas de sinistre.
- En cas de crise, soyez vous-même actif et signalez, si possible, immédiatement votre état à la représentation suisse ou à la cellule de crise du DFAE à Berne: soit par téléphone au numéro de la hotline du DFAE accessible en cas de crise (031 325 33 33) ou via la formule disponible sur le site Internet du DFAE (www.eda.admin.ch).
- Les autorités de certaines zones à risques (par exemple les régions sensibles aux tremblements de terre) prévoient des mesures de prévention de crise. Veuillez vous informer activement à ce sujet auprès des autorités locales et suivez leurs instructions.



Dans des circonstances exceptionnellement difficiles (télécommunications coupées, pénurie de carburant, interruption de l'approvisionnement électrique, manque d'eau et de nourriture, vastes destructions), l'ambassade à Port-au-Prince est ainsi parvenue à localiser nos compatriotes sur place, à soigner les quatre blessés et à évacuer vers Saint-Domingue les 37 personnes désireuses de quitter le territoire au moyen de cinq bus et d'un hélicoptère de l'aide humanitaire. Parmi ceux-ci, 20 personnes sont rentrées en Suisse, où elles ont été immédiatement prises en charge à leur arrivée par l'Office fédéral de la protection de la population du DDPS.

2. Quels enseignements peuvent être tirés de cette intervention?

Au vu du parfait déroulement du rapatriement, l'intervention en faveur des Suissesses et des Suisses en Haïti peut être considérée comme un succès. Malgré tout, l'ambassade suisse à Port-au-Prince s'est aussi vue confrontée à des difficultés lors de la recherche de nos compatriotes et du soutien des personnes désireuses de quitter le territoire. Une partie de ces obstacles était inévitable et est due aux circonstances particulières de la catastrophe. D'autres obstacles auraient pu être évités grâce à une préparation soigneuse aux situations de crises de la part de chaque ressortissant suisse résidant à l'étranger.

Quels éléments ont rendu difficiles la recherche de nos compatriotes et l'aide au rapatriement?

Le séisme a provoqué par intermittence un effondrement complet des télécommunications. En raison de l'absence temporaire de réseau fixe local, de réseau mobile ainsi que de connexions par satellites, l'ambassade ne pouvait pas joindre nos compatriotes. Seule la communication par Internet était possible.

Inserat





Faute de données régulièrement actualisées, les registres d'immatriculation à l'ambassade ne correspondaient pas à l'état actuel de la communauté suisse. Des compatriotes avaient déménagé, sans se désinscrire à l'ambassade, d'autres étaient venus s'établir, sans s'y inscrire.

Les adresses notées dans le registre d'immatriculation étaient vagues du fait du manque d'informations exactes. Elles ne contenaient souvent aucune indication de lieu précise (rue, numéro de maison). Ceci, conjugué à la vaste destruction, a compliqué la recherche de nos compatriotes.

Ce n'est qu'après plusieurs jours que l'on a pu faire toute la lumière sur l'état de nombreux compatriotes, car beaucoup avaient quitté le pays de façon individuelle, sans en avertir l'ambassade.

Peu après le séisme, l'eau potable et les denrées alimentaires sont venues à manquer à certains de nos compatriotes. De plus, la pénurie d'argent liquide s'est manifestée, car les banques avaient été détruites par le tremblement de terre et la distribution automatique d'argent était interrompue.

3. Prévention de crise individuelle

En vue de l'amélioration de la préparation individuelle à de futures situations de crise de divers types (catastrophes naturelles et autres grands événements, émeutes politiques, etc.), la Division politique VI du DFAE a composé un petit mémento, qui devrait faciliter la collaboration entre vous et le DFAE en cas de futures crises (voir encadré).

Nous vous remercions de tenir compte de ces conseils! Christoph Späti, Division politique VI

Conférence des Nations Unies pour la reconstruction: la Suisse soutient Haïti à hauteur de 90 millions de francs

La Suisse s'engage sur le long terme en Haïti. Lors de la Conférence des donateurs du 31 mars 2010, à New York, le directeur de la DDC Martin Dahinden a réaffirmé la solidarité de la Suisse avec cet État des Caraïbes, dévasté par le tremblement de terre du 12 janvier. La Confédération libère un total de 35,9 millions de francs pour la reconstruction, auxquels s'ajoutent 55 millions de francs de dons, récoltés et mis à disposition directement par la Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires.

Lors de la Conférence des ministres «Vers un nouvel avenir en Haïti» du 31 mars à New York, la délégation suisse emmenée par Martin Dahinden, directeur de la DDC, a présenté son programme de soutien à la population haïtienne. Outre son action humanitaire, la Suisse continuera de soutenir Haïti dans ses efforts de reconstruction à long terme. La conférence a été l'occasion pour Martin Dahinden d'exposer les priorités suisses: «Immédiatement après le tremblement de terre, la Suisse a soutenu Haïti dans le cadre de la plus vaste action d'aide d'urgence jamais organisée dans le pays. Elle entend maintenant poursuivre son action, sous la forme d'une aide à la reconstruction. Les principaux défis à relever sont l'assainissement des infrastructures publiques telles que les écoles et les hôpitaux, le développement des régions rurales et la garantie de l'approvisionnement alimentaire.»

La Suisse suivra pour ce faire les directives du Plan d'action des Nations Unies pour la reconstruction en Haïti. Afin d'éviter que les efforts se concentrent exclusivement sur la capitale Port-au-Prince, elle soutient également, en accord avec le gouvernement haïtien, divers projets décentralisés. Entretenant un Bureau de coopération à Port-au-Prince depuis 2005, la Suisse connaît bien les conditions régnant dans le pays.

La contribution suisse à la reconstruction économique, sociale et politique en Haïti sera financée par le biais de réaménagements de crédits cadres existants et imputée au crédit d'aide humanitaire 2006 (20 millions de francs) et au crédit de coopération au développement 2008 (15,9 millions de francs). Entre 2010 et 2012, le total de l'aide allouée par la Confédération se montera ainsi à 35,9 millions de francs, auxquels s'ajoutent 55 millions de francs de dons récoltés et mis à disposition directement par la Chaîne du Bonheur et ses organisations partenaires.

NOUVELLES INITIATIVES POPULAIRES ET RÉFÉRENDUMS

Entre la dernière édition et la clôture de la rédaction, les nouvelles initiatives populaires suivantes ont été lancées:

- «Pour une loi libérale sur l'interdiction de fumer», Comité d'initiative: CI des restaurateurs libres suisses, expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 23.08.2011.
- «De nouveaux emplois grâce aux énergies renouvelables (initiative cleantech)», Comité d'initiative: Parti socialiste suisse, expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 16.09.2011.
- «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration», Comité d'initiative: Comité multiparti «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration», expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 07.10.2011.
- «Protection contre les chauffards», Comité d'initiative: RoadCross Suisse, expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 27.10.2011.
- «Pour une allocation universelle financée par les taxes incitatives sur l'énergie», Comité d'initiative: «Pour une allocation universelle financée par les taxes incitatives sur l'énergie» Madame Gabriela Coray, expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19.11.2011.
- «Appliquons les droits de l'homme et de la femme = Suisse», Comité d'initiative: «Appliquons les droits de l'homme et de la femme = Suisse», expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 19.11.2011.

Aucun référendum n'était en cours au moment de la clôture de la rédaction

À la page www.bk.admin.ch, vous trouverez une liste des objets soumis au référendum et des initiatives populaires en cours et, le cas échéant, les formulaires de signature correspondants. Veuillez envoyer les formulaires complétés et signés directement au comité d'initiative compétent.

RESPONSABLE DES PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE: JEAN-FRANÇOIS LICHTENSTERN, SERVICE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER/DFAE BUNDESGASSE 32, CH-3003 BERNE TÉL. +41 31 324 23 98, FAX +41 31 322 78 66

WWW.EDA.ADMIN.CH/ASD, PA6-AUSLANDCH@EDA.ADMIN.CH